

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTERIM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°03/2024 du 19 août 2024 portant organisation des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant la vacance du poste de chef de service local allocation insertion de l'Arrageois.

ARRÊTE :

Article 1 :

A compter du 1^{er} septembre 2024, madame Sandra Cuvillier, attaché territorial, est chargée par intérim des fonctions de chef de service, au pôle solidarités, maison du Département solidarité de l'Arrageois, service local allocation insertion.

Article 2 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 28 août 2024
Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par
Pierre CANONNE, par délégation de Caroline MEZIERE
Directeur adjoint des ressources humaines

Ampliations destinées à :

- Paierie départementale du Pas-de-Calais
- Madame Sandra Cuvillier (5659)
- MDS Arrageois - SLAI
- PRA – DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction de l'accompagnement juridique
- Service gestion administrative et rémunération pour le pôle solidarités - LG